

# forces communes

Le journal de la communauté de communes de Bourganeuf - Royère-de-Vassivière - n° 2 - janvier 2005

## Edito



### Un formidable outil d'anticipation et de promotion

Il y a urgence pour refuser la fatalité. Le constat est bref mais d'autant plus percutant. Face à l'exode endémique, la communauté de communes Bourganeuf-Royère-de-Vassivière a décidé de prendre le problème à bras le corps pour construire un avenir aux jeunes générations.

En actionnant trois leviers – le développement économique, le logement et le cadre de vie, l'aménagement de l'espace naturel et le tourisme – l'intercommunalité veut ralentir puis enrayer le processus de désertification qui se traduit par une perte continue d'habitants, d'activités, d'emplois et de services.

L'objectif est clair. Il faut préserver l'existant – c'est-à-dire maintenir la population et le tissu économique –, valoriser le cadre de vie et l'espace naturel, favoriser le développement démographique, industriel, commercial et touristique. Il faut faire vivre le territoire communautaire fort de ses 20 communes.

Pour se donner les moyens de sa politique, la communauté de communes a créé un pôle d'accueil et d'ancrage animé par Anne-Gaëlle Guillaume. A la fois observatoire communautaire et service d'appui, ce pôle informe les habitants et les nouveaux arrivants des opportunités d'installation tant professionnelle que résidentielle et il accompagne dans leur démarche les porteurs de projets. Créé en partenariat avec la communauté de communes voisine Creuse-Thaurion-Gartempe, ce pôle est également un formidable outil d'anticipation et de promotion. En analysant l'existant et en passant au crible les demandes, il permet de définir les nouveaux besoins et d'y répondre avec la plus grande réactivité.

En ce début de nouvelle année, je me félicite de l'adhésion de Saint-Pierre-Bellevue à notre communauté de communes, forte à présent de vingt collectivités qui partagent le même enthousiasme d'œuvrer ensemble et la même volonté d'agir pour l'avenir.

Je profite, enfin, de l'opportunité qui m'est donnée ici pour adresser à toutes et à tous, au nom des élus de l'intercommunalité, nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2005.

**Jean-Claude Michaud**

*Président de la communauté de communes*



# Pôle Local d'Accueil



## Une porte d'entrée pour les porteurs de projets



Terre d'accueil multiculturelle, la Creuse est aussi une terre de paradoxes. Malgré sa vocation, le département ne cesse de se dépeupler de façon endémique. Déjà dans les siècles passés, la saga des "Maçons" illustre cette "exportation" du savoir-faire creusois.



Sur les territoires des communautés de communes de Bourgneuf-Royère-de-Vassivière et de la CIATE - Creuse Thaurion Gartempe (46 communes et 15.000 habitants), la population a diminué de 5 % en 10 ans. Et le phénomène de vieillissement de cette population nécessite la plus grande attention. D'ici à 10 ans, près de 28 % des artisans et des commerçants auront atteint l'âge de la retraite. Certes, le solde migratoire – différence entre

L'objectif est de s'organiser et de se donner les moyens, via une animation et des actions spécifiques, pour accueillir et accompagner efficacement les candidats à l'installation professionnelle ou résidentielle, qu'ils soient nouveaux arrivants ou qu'ils vivent déjà sur le territoire. Porte d'entrée pour les porteurs de projet, le Pôle Local d'Accueil est aussi un réseau de partenaires. Il fonctionne en articulation avec, d'une part, les compétences économie, habitat et cadre de vie des communautés de communes et, d'autre part, avec les partenaires administratifs, économiques et financiers du territoire.

**Le Pôle Local d'Accueil informe** les porteurs de projets des opportunités d'installations tant professionnelles (entreprises à reprendre, emplois, formations, locaux) que résidentielles (logements, conditions de vie).

**Il accompagne et suit** les porteurs de projets afin de les aider le plus efficacement possible en facilitant les contacts entre les différents partenaires : Région Limousin, Département de la Creuse, chambres consulaires et associations locales.

**Il mène une campagne** active de sensibilisation pour faire comprendre à tous les décideurs combien il est important de maintenir les jeunes au pays et de favoriser l'implantation de nouvelles populations.

**Il prospecte des candidats** à l'installation en communiquant l'offre d'accueil, et notamment les offres de reprise d'activités, sur le territoire mais également au niveau national.

**Mais l'accueil est aussi l'affaire de tous et le pari ne sera gagné qu'avec une réelle implication de chacun des habitants des territoires.**

### Des jeunes

Les nouveaux arrivants représentent aujourd'hui le quart de la population des communautés de communes de Bourgneuf-Royère-de-Vassivière et de Creuse Thaurion Gartempe.

Entre 1990 et 1999, pas moins de 3 800 personnes se sont installées en résidence principale sur le territoire qui confirme ainsi son caractère attractif.

Contrairement à une idée reçue, ces nouveaux installés ne sont pas tous des seniors retraités de retour au pays ou des étrangers. Il s'agit essentiellement, au contraire, d'une population jeune et active. Ces familles sont composées, principalement, d'hommes et de femmes d'une quarantaine d'années avec des enfants. Elles viennent autant de l'Ile-de-France que des départements limitrophes de la Creuse.

A cela s'ajoute l'arrivée d'une population étrangère nord européenne. Le fait est récent mais de grande ampleur. Non seulement des retraités font l'acquisition de résidences secondaires mais, aussi, des familles avec enfants s'implantent sur nos territoires pour vivre et travailler.

Ces différents phénomènes migratoires, qui confirment la pertinence du Pôle local d'Accueil, contribuent au dynamisme du territoire intercommunal en apportant un sang neuf.

### Pour renverser cette tendance, il faut une action de grande ampleur avec une implication de tous les acteurs.

les arrivées et les départs – est positif mais il ne compense pas le solde naturel – différence entre naissances et décès.

Conscientes de l'enjeu, les deux communautés de communes se sont associées pour s'engager dans une politique volontariste de maintien et d'accueil des familles et des activités économiques. Ensemble, elles ont créé un Pôle Local d'Accueil bénéficiant des financements de la Région Limousin, de l'Etat et de l'Europe. Pour animer ce service commun, elles ont recruté une chargée de mission, Anne-Gaëlle Guillaume qui, depuis septembre 2003, a déjà été en contact avec une centaine de personnes pour la plupart, aujourd'hui, en cours d'installation sur l'un des deux territoires intercommunaux.



### Pierre Calomine : un jeune s'installe

Jeune Creusois de 27 ans, Pierre Calomine va pouvoir créer son entreprise artisanale avec pour activité la chaudronnerie, la serrurerie et la réparation de machines agricoles. Le 1<sup>er</sup> février prochain, il inaugurerà son atelier sur la zone d'activités de Rigour, à Bourgneuf. Domicilié avec sa compagne et leur petite fille de 4 mois à Saint-Amand-Jartoudeix, Pierre Calomine est originaire de la Creuse.

**Pourquoi avez-vous souhaité créer votre entreprise sur le territoire ?**  
*Toute ma famille est sur ce territoire. J'y suis né, je m'y suis formé et j'y ai travaillé. Je suis titulaire d'un Bac pro métallurgie, d'un BEP et d'un CAP chaudronnerie. Professionnellement, j'ai une expérience de chaudronnier et pendant 6 ans j'ai travaillé en serrurerie dans deux entreprises. En 2004, j'ai été touché par un licenciement économique à la suite de la fermeture de l'entreprise qui m'employait. Mais j'ai la passion de mon métier et j'avais envie de m'installer un jour à mon compte. Le marché étant sans concurrence à Bourgneuf, j'ai saisi cette opportunité pour créer mon entreprise.*

**Comment s'est déroulée votre installation ?**  
*C'est d'abord beaucoup de démarches administratives depuis l'été 2004. Fort heureusement, j'ai bénéficié d'un bon accompagnement pour monter mon projet de création d'entreprise. La Chambre de Métiers m'a bien épaulé et le Pôle Local d'Accueil de la communauté de communes m'a apporté un précieux appui. Cela m'a permis de m'y retrouver parmi les nombreuses démarches à effectuer. On m'a expliqué comment monter un plan d'affaires, comment réaliser des documents financiers et comment vérifier la faisabilité de mon projet. Je devrais pouvoir bénéficier du soutien financier du conseil général de la Creuse, du conseil régional du Limousin et de l'Etat. J'ai trouvé un local sur la zone de Rigour à Bourgneuf, et mon matériel est en cours d'acquisition. L'investissement est lourd mais maintenant je suis impatient d'exercer mon métier.*

**Comment voyez-vous votre entreprise dans 10 ans ?**  
*Si tout se passe bien, avec 3-4 salariés...*



### Myriam Gorgeart et Patrick Eygazier : le coup de foudre pour la Creuse

Venus en vacances chez des amis, Myriam Gorgeart, 31 ans et son compagnon Patrick Eygazier, 34 ans, ont eu le coup de cœur pour la Creuse et ses habitants. Avec trois de leurs cinq enfants – Jérémie, Aurore et Steven – âgés de 11, 8 et 6 ans, ils ont quitté le Gard pour s'installer, le 1<sup>er</sup> novembre 2004, à Masbaraud-Mérignat. Myriam est conseillère en lingerie dans une grande entreprise nationale. Patrick est un ancien commerçant devenu demandeur d'emploi, prêt aujourd'hui à travailler comme commercial ou maçon.

**Pourquoi êtes-vous venus vous installer ici ?**  
*La vie est devenue impossible dans le Sud. La région est saturée et il est difficile d'y réaliser des projets. Le soleil se paye très cher aujourd'hui. Ici, les gens sont accueillants et chaleureux et nous avons plein de projets. J'ai déjà pris des contacts avec les habitants pour proposer mes services de conseillère en lingerie, dit Myriam. Je pense, déclare de son côté Patrick, que nous allons pouvoir nous épanouir dans ce qui est notre passion commune, l'animation musicale. Le marché est très ouvert et nous avons le matériel et l'expérience nécessaires pour proposer de l'animation de mariages, de la sonorisation de spectacles et des karaokés. Nous avons d'ailleurs participé bénévolement à l'animation karaoké du Téléthon, les 4-5 décembre à Saint-Dizier-Leyrenne.*

**Comment s'est déroulée votre installation ?**  
*Nous avons fait nos démarches par Internet auprès de la région et du département, nous avons même constitué un dossier « Creuse ». Nous avons ensuite contacté par téléphone le Pôle Local d'Accueil du Sud-Ouest de la Creuse puis nous sommes venus rencontrer l'animatrice. Après la visite de plusieurs logements aux alentours de Bourgneuf, nous avons eu la chance de trouver une maison répondant à notre attente. Les démarches administratives ont été rapides.*

**Vos premières impressions sur le territoire ?**  
*L'accueil à Masbaraud-Mérignat a été très convivial. Le maire, les voisins, tout le monde a été formidable. Nous avons très vite sympathisé, notamment avec "mémé Eva" qui est séduite par cette nouvelle vague de jeunesse dans le hameau. Les enfants sont contents de se retrouver dans la même école qui va de la maternelle au CM2 et, détail qui les a fait craquer, ils se mettent en chaussons comme à la maison... Ils sont ravis de pouvoir jouer au foot dans une véritable prairie et non dans une cour goudronnée, et ils ont déjà dormi chez de nouveaux copains.*

# Trois zones d'activités pour créer de la richesse

L'activité économique reste le nerf de la guerre en matière de développement.

Aider les entreprises à s'installer ou à s'étendre pour prospérer, cela veut dire aussi accroître l'emploi, favoriser la démographie, augmenter le pouvoir d'achat. C'est, également, apporter aux collectivités locales davantage de taxes professionnelles et donc plus de ressources. C'est, enfin, grâce à tous ces éléments, permettre à un territoire d'être plus dynamique, plus attractif. Consciente de l'enjeu, la communauté de Bourgneuf-Royère-de-Vassivière a lancé un important programme d'aménagement destiné à renforcer le tissu économique et à le valoriser.

Cette action est menée aussi bien en direction des in-

dustriels que des artisans et des commerçants car de la pluralité naît la richesse. La diversification reste la clé de la réussite pour garantir l'avenir.

Déjà, une première zone artisanale vient d'être réceptionnée à Royère de Vassivière. Elle précède le lancement de deux grands projets structurants dont les dossiers sont actuellement à l'étude dans les services de la Direction Départementale de l'Équipement.

Ces projets portent, le premier, sur la création de la zone artisanale et commerciale de Rigour-Nord, en bordure de la RN 141, à l'entrée ouest de Bourgneuf et, le second, sur la réalisation du Pôle Bois de Langladure, sur la commune de Masbaraud-Mérignat, en bordure de la RN 141.

### La zone artisanale et commerciale de Rigour-Nord, à Bourgneuf



Cette zone est située stratégiquement à l'entrée ouest de Bourgneuf, à proximité du nouveau giratoire aménagé sur la RN 141. Sa création a été décidée pour favoriser le développement des petites entreprises artisanales et commerciales qui souffrent d'un manque d'espace aménagé pour s'agrandir. Mais l'intercommunalité espère aussi accueillir sur ce site de nouvelles entreprises susceptibles de diversifier les activités. Le début des travaux est prévu pour octobre 2005, mais la réservation des lots est ouverte.

**Superficie :** 42 000 m<sup>2</sup> dont 38 000 m<sup>2</sup> commercialisables

**15 lots** dont la superficie varie de 1 000 m<sup>2</sup> à 4 500 m<sup>2</sup>

**Équipements :** eau potable, défense incendie, électricité, téléphone + ADSL, éclairage public

**Prix estimatif du m<sup>2</sup> :** 3,50 € H.T.

### La zone artisanale de Royère-de-Vassivière

Créée pour répondre aux demandes des artisans du secteur, cette zone est aujourd'hui opérationnelle et ouverte à tous. Desservie par la RD 3, elle est située à la sortie du bourg, en direction d'Aubusson.

**Superficie :** 9 200 m<sup>2</sup> dont 5 400 commercialisables

**Nombre de lots :** 4 avec des surfaces de 1 200 à 1 500 m<sup>2</sup>

**Équipements :** eau potable, défense incendie, électricité, téléphone, éclairage public

**Prix du m<sup>2</sup> :** 4 € H.T.



### Le Pôle Bois de Langladure



Pour fortifier la filière bois, l'intercommunalité se donne les moyens d'accueillir de nouvelles entreprises, notamment des scieries, et d'offrir à celles qui existent déjà la possibilité d'ouvrir d'autres unités de production. Situé sur la commune de Masbaraud-Mérignat, à 4 km de Bourgneuf, cet important pôle d'activités de 30 ha sera desservi par la RN 141, principale veine économique du territoire. Les travaux s'échelonnent de juillet 2005 à janvier 2006 mais la réservation des lots est ouverte.

**Superficie :** 30 hectares de terrain dont 15 ha aménageables dans un premier temps

**9 lots** de 6 000 m<sup>2</sup> à 21 000 m<sup>2</sup>, soit plus de 12 hectares commercialisables

**Équipements :** défense incendie (poteaux + réserve de 3 000 mètres cubes sur le site : important pour les entreprises de la filière bois contraintes par des normes strictes en la matière), eau potable, électricité, téléphone, éclairage public

**Prix estimatif du m<sup>2</sup> (provisoire) :** 2 € H.T.

## Habitat

L'intercommunalité a lancé, en avril 2004, sur l'ensemble de son territoire et pour une durée de cinq ans, une importante Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Montée en partenariat avec l'État, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le conseil général de la Creuse et le conseil régional du Limousin, cette OPAH a l'ambition de revaloriser le patrimoine bâti en améliorant le confort des logements anciens. Elle a un double objectif : d'une part, fixer la population existante et, d'autre part, enrichir l'offre locative. Les aides fournies s'adressent aux propriétaires occupants, quand ils disposent de très faibles revenus et aux propriétaires bailleurs pour du locatif à l'année.

**A ce jour, 43 propriétaires occupants** bénéficient d'une aide financière pour améliorer leur logement. Les travaux, dont le montant total s'élève à 350 000 €, et qui concernent essentiellement le chauffage et le remplacement des fenêtres, sont subventionnés à hauteur de 120 000 €. En fin d'année, 23 nouveaux dossiers étaient en cours de constitution.

**Pour les logements locatifs,** 14 propriétaires

## Le succès de l'OPAH

bailleurs sont actuellement subventionnés à hauteur de 113 000 € pour un total de travaux de 360 000 €. Cinq de ces quatorze logements sont conventionnés et onze étaient vacants avant la rénovation.

Vingt-six nouveaux dossiers sont en cours de montage.

### Permanences

Des permanences d'information ont lieu toutes les semaines à **Bourgneuf**, le lundi de 14 h à 17 h et le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, au 34, rue de Verdun. Tél. 05.55.64.45.60.

Des permanences d'information ont lieu également chaque mois :

Mairie de **Royère**, 1<sup>er</sup> mardi de 9 h à 11 h. Mairie de **Saint-Dizier-Leyrenne**, 2<sup>e</sup> mardi de 14 h à 16 h. Mairie de **Montboucher**, 3<sup>e</sup> vendredi de 9 h à 11 h. Mairie de **Saint-Moreil**, 4<sup>e</sup> mardi, de 14 h 30 à 16 h 30.

En dehors de ces horaires, pour tout renseignement, contacter la Communauté de Commu-

nes de **Bourgneuf-Royère de Vassivière** au 05.55.54.04.95.

*Propriétaire occupante à Bourgneuf, Mme Thalabot a sollicité l'aide de la communauté de communes, dans le cadre de l'OPAH, pour financer l'installation du chauffage central et l'aménagement complet d'une salle d'eau dans sa résidence principale. Les travaux sont prévus en début d'année 2005.*

*Cette propriétaire se félicite de la rapidité avec laquelle son dossier a été traité.*

*« J'ai été bien accueillie et bien renseignée par des personnes compétentes qui m'ont aidée pour constituer les dossiers de demande de subvention pour l'ANAH et la communauté de communes, mais également pour la CRAMCO, ma caisse de retraite qui m'apporte, elle aussi, un soutien financier appréciable. Grâce à ces aides, je ne serai pas obligée de faire un gros emprunt bancaire. »*

# Aménagement de l'espace naturel

## Une richesse si fragile

La nature n'a pas de pire ennemi que l'homme mais elle n'a pas non plus de meilleur allié quand celui-ci, par conscience écologique, fait tout pour la préserver et la revitaliser.



Atout essentiels de valorisation du territoire, les milieux naturels font l'objet d'une « protection rapprochée » de la part de la communauté de communes.

Cette vigilance a conduit l'intercommunalité à aménager les cours d'eau, après avoir constaté, à la suite de la tempête de 1999, le manque d'entretien de la ripisylve. Or cette formation végétale qui borde nos rivières est indispensable à la préservation de la richesse de notre environnement.

**La ripisylve (mot qui vient des termes latins "ripa" – rive – et "sylva" – forêt –) joue un rôle capital. Elle conditionne la dynamique des cours d'eau tout comme elle favorise la présence d'une faune et d'une flore variées. Son entretien est impératif.**

Dès 2001, la communauté de communes décida d'engager une étude hydrobiologique sur les rivières de l'ensemble du territoire. Cette étude permit d'avoir un aperçu de l'aspect qualitatif de l'eau, de l'état de la végétation des berges, et d'estimer les travaux nécessaires pour redonner aux rivières un état sanitaire satisfaisant. Au total, 80 km de rivières étaient concernés par l'opération, pour des travaux aussi variés que des enlèvements d'embâcles obstruant l'écoulement de l'eau, la coupe des arbres morts et fragilisés, risquant de tomber, le recépage... Des actions plus particulières ont également été réalisées, comme la résorption d'un dépôt sauvage en bord du Thaurion et sur deux tronçons de rivières, afin d'améliorer la vie piscicole.

L'opération a été menée sur le Thaurion et sur la Maulde ainsi que sur leurs affluents avec l'assistance de la Direction Départementale de l'Agriculture et d'autres partenaires techniques comme le Conseil Supérieur de la Pêche, les associations de pêche et de protection du milieu aquatique et la Fédération de pêche.

Commencés en mars 2003, les travaux se sont achevés en novembre 2004. Leur coût total s'est élevé à 171 000 € et ils ont été subventionnés à 90 % par l'Etat, le conseil général de la Creuse et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

La communauté de communes ayant souhaité une large concertation en direction du public, une déclaration d'intérêt général a été mise en place. Cette procédure a donné lieu à une enquête publique pendant laquelle le dossier a été soumis à la population du territoire et des réunions ont été organisées avec les propriétaires riverains.

### Chemin des roches de Mazuras : l'eau et la pierre

Traversant forêts, rivières, prés et villages, les chemins de randonnée réveillent la mémoire collective et participent à la promotion du patrimoine naturel et du petit patrimoine bâti. Ils constituent un atout indéniable pour le développement touristique.

Dans le cadre de son programme de chemins d'intérêt communautaire, l'intercommunalité a entrepris l'aménagement de la boucle reliant Bourgneuf au site classé des roches de Mazuras.

Ce chemin qui passe par le Moulin de Bouzogles, offre à partir du Petit Mazuras, plusieurs itinéraires de retour. L'un d'eux, particulièrement intéressant au niveau paysager, emprunte les rives de la Mourne. L'eau et la pierre ! Une thématique naturelle qui glorifie l'ouvrage de la nature.

Pour fiabiliser ce chemin, la communauté de communes a bénéficié de plusieurs collaborations dont celle de l'Office National des Forêts. Ce dernier a réalisé plusieurs aménagements dont une passerelle à mi-parcours qui permet un retour vers la départementale 51 pour rejoindre le bourg de Faux Mazuras. Elle a aussi sécurisé le "Bois des bœufs", un site naturel d'une grande beauté mais, jusque là, difficile d'accès.

Les randonneurs pourront découvrir ce chemin des roches de Mazuras dès l'été prochain.



### La cure de jouvence de la fontaine du Pommier

Un autre circuit de randonnée passe à proximité de la fontaine du Pommier à laquelle l'intercommunalité a fait subir une vraie cure de rajeunissement.

Cette opération a été initiée par la commune de Saint-Moreil et l'association "Saint-Moreil Patrimoine". Les travaux financés par la communauté de communes – nettoyage de la fontaine, curage et restauration du chenal d'écoulement, nettoyage du chemin d'accès – se sont élevés à 9 000 €. Ils ont été subventionnés à 67,5 % dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région et à 12,5 % par le conseil général de la Creuse. L'architecte des Bâtiments de France et la Conservation départementale du Patrimoine ont apporté leur appui technique pour cette opération de mise en valeur du petit patrimoine.

### Bosmoreau : "Les chemins de la mine"

Le musée de la mine connaît depuis son inauguration, il y a un an, un franc succès (2 000 entrées). Il s'inscrit maintenant dans un concept plus global qui permet de se rendre, après la visite du musée, sur les sites miniers de Bosmoreau-les-Mines en empruntant "Les chemins de la mine". Ce parcours pédestre de 5 km, balisé et aménagé, permet notamment de découvrir, à la gare, une locomotive avec ses berlines. Il traverse ensuite le site de La Lande et ses installations minières ; arrive à la cité ouvrière des Grandes Casernes construite en 1907 pour loger les mineurs et leur famille et conduit, enfin, au site minier de Chez Lameix. C'est un véritable musée de la mine à ciel ouvert, accessible toute l'année. Ces différents sites sont représentés sur une 4<sup>e</sup> maquette financée (9 740 €) par la communauté de communes et exposée au musée qui est ouvert, en hiver, tous les dimanches de 14 h à 17 h 30 et sur rendez-vous pour les groupes et les scolaires.

## Une vingtième commune



Une vingtième commune, Saint-Pierre-Bellevue, a rejoint l'intercommunalité. Une adhésion qui a recueilli l'unanimité des 19 communes membres. Pour le maire, René Parot, il fallait laisser du temps au temps... Cette adhésion illustre, selon lui, « la volonté de participer à l'élaboration et à la réalisation de projets communs, notamment sur le plan économique ».

Saint-Pierre-Bellevue est le pays du granit. La pierre du Compeix est très largement utilisée dans la construction. D'où la présence, encore aujourd'hui, d'une dizaine de tailleurs de pierre et de deux entreprises, la SARL Nourisseau et la société Biouloux.

Ici, même les pavillons HLM et la salle polyvalente sont en granit... Actuellement, 239 habitants résident sur la commune qui compte plusieurs commerces de proximité, des artisans et d'importants élevages bovins.

De son origine gallo-romaine, la commune conserve un temple encore visible au puy Lautard, répertorié à l'inventaire des Monuments Historiques. Autre fierté : l'église Saint-Etienne du Compeix, également répertoriée.

De son patrimoine géologique, la commune a hérité de deux sites : le "Grand château" et la "Pierre orange".

La commune, située aux confins de la Marche et du Limousin, réunit depuis 1 830 les bourgs de Saint-Pierre (comté de la Marche) et du Compeix (comté du Limousin).

Saint-Pierre-Bellevue, la bien nommée (depuis 1937), domine d'importants espaces vallonnés et boisés qui s'étendent sur 3 500 hectares autour du bourg.

La commune sera représentée au conseil communautaire par deux titulaires, MM. Parot et Pateyron et deux suppléants, MM. Cagnard et Nourisseau.

### forces communes

Le journal  
de la communauté  
de communes  
de Bourgneuf  
Royère-de-Vassivière

Directeur de la publication :  
Jean-Claude Michaud

Conception, rédaction, réalisation : GBL communication

Impression :  
Rivet P.E. - Limoges

Dépôt légal janvier 2005